

Gestion du transport scolaire de la CSH

Amos, mardi 14 mai 2019 --- L'équipe du transport scolaire rappelle qu'un élève ne peut pas changer d'autobus pour une journée. De plus, un horaire pour la gestion d'une adresse complémentaire doit être remis au coordonnateur.

INTERDICTION DE CHANGEMENT SPORADIQUE D'AUTOBUS

Nous vous rappelons que les changements d'autobus pour une journée ne sont pas autorisés à la Commission scolaire Harricana, sauf exception pour un cas d'urgence.

LA GESTION MENSUELLE D'UNE ADRESSE COMPLÉMENTAIRE EXIGÉE

Les parents concernés doivent fournir un horaire mensuel ou idéalement annuel, pour les élèves qui ont une adresse complémentaire, c'est-à-dire une 2^e adresse pour un service de garde privé ou qui sont en garde partagée. Précisons que ce service demeure toujours gratuit. L'équipe du transport scolaire ne gère que deux adresses par élève.



- 30 -

Renseignements
Nolet, Réal
Coordonnateur
819 732-6561 poste 2233
real.nolet@csharricana.qc.ca